

DOSSIER DE PRESSE

RENTREE SCOLAIRE 2020-2021



CONTACT PRESSE

DURQUETY Karine – 02 51 47 45 12 / 06 17 11 33 39 – karine.durquety@larochesuryon.fr

www.larochesuryon.fr

SOMMAIRE

CARTE ET EFFECTIFS SCOLAIRES	page 3
Le protocole sanitaire	
FAVORISER LA RÉUSSITE SCOLAIRE	page 4
Projet éducatif de territoire(PEDT)	
Les rythmes scolaires/ « les ptits mercredis »	
Aide aux devoirs	
DES ÉQUIPEMENTS RENOVÉS POUR LE BIEN ETRE DE TOUS	page 5
Rétrospective des travaux 2020 dans les écoles	
Le nouveau GS Malraux/Jean-Roy	
UN ACCOMPAGNEMENT TOUT AU LONG DE L'ANNÉE	page 6
Poursuite du repas alternatif et repas pour la planète pour tous	
Les animations dans les restaurants scolaires	
Les classes découvertes	page 7



 **CARTE ET EFFECTIFS SCOLAIRES au 27 août 2020**

EFFECTIFS DES ECOLES PUBLIQUES DE LA ROCHE-SUR-YON		
ECOLES	MATERNELLE	ELEMENTAIRE
	Effectifs au 1 ^{er} septembre 2020	
Jean Yole	57	132
Jean Moulin (1)	101	166
Laennec	90	145
Pyramides	106	194
Pont Boileau	91	152
Léonce Gluard	70	145
André Malraux – Jean Roy	49	114
Flora Tristan	49	125
Marcel Pagnol	79	163
Montjoie	69	124
Rivoli	77	139
La Généraudière	70	118
Angelmière (2)	37	107
Moulin Rouge	93	135
Maria Montessori – Victor Hugo	66	111
TOTAL	1 104	2 070
	3 174	
Effectifs au 27 août 2019	1 198	2 107
	3 305	
Ecart 2019-2020	- 94	- 37
	- 131	

(1) Jean Moulin maternelle : dont 10 PSA (dispositif d'accueil moins de trois ans)

(2) Angelmière maternelle : UEMA non comptés

 **Le protocole sanitaire**

Afin de garantir la protection des élèves et des personnels, la rentrée scolaire sera assurée dans le respect des règles sanitaires au sein des différents établissements.

Le port du masque sera obligatoire pour tous les adultes, et diverses mesures d'hygiène seront appliquées quotidiennement. La désinfection et l'aération des locaux seront également assurées dans le respect du protocole.

Ces règles permettront ainsi d'accueillir tous les élèves, dans les meilleures conditions. Celles ci pourront être adaptées en fonction de l'évolution de la crise sanitaire.

FAVORISER LA RÉUSSITE SCOLAIRE

Le projet éducatif de territoire (PEDT)

Le nouveau Projet éducatif de territoire sera finalisé au mois de septembre. 4 comités de suivi "micro-PEDT de territoire", réunissant en tout 70 personnes, ont travaillé lors de 3 séances pour évaluer le précédent PEDT et proposer les grands axes de la politique éducative de la Ville et de ses partenaires pour la période 2020-2023.

Les rythmes scolaires / Les P'tits Mercredis

Reconduction du dispositif Les P'TITS Mercredis.

Le dispositif

Un accueil gratuit est proposé le mercredi matin dans les 15 écoles maternelles publiques pour les enfants qui y sont scolarisés. Ce temps de loisirs éducatif, « Les P'tits Mercredis » est déclaré à la DDCS et encadré prioritairement par des Atsems, repères pour l'enfant et les familles. Le responsable de site reste l'interlocuteur privilégié des familles.

La présence des enfants de maternelle à l'accueil du mercredi est facultative. En cas de fréquentation, une inscription est obligatoire avant chaque période de vacances, cette dernière peut être effectuée à l'année.

Les activités

L'équipe périscolaire propose aux enfants plusieurs activités autour de 5 parcours thématiques. Les directions des sports et de la culture de la ville viennent enrichir ces parcours en proposant des activités spécifiques (Les P'TITS sportifs, les P'TITS scientifiques, Rendez-vous poétiques, CYEL mon musée !, Ciné Mercredi, accueil en médiathèque, Mes petites expériences autour de l'art, danse, image animée...)

Chaque équipe des écoles maternelles s'approprie les parcours et construit un programme en fonction, la liste des activités ci-dessous n'est pas exhaustive et diffère selon les sites.

Le parcours des Arts: découvrir le patrimoine, l'architecture...

Activités proposées :

- Sculptures, arts aux enfants,
- Projection cinéma, création d'images animées...

Le parcours Bien-être : prendre conscience de son corps

Activités proposées :

- Les P'TITS sportifs (encadrés par des ETAPS et par le club roche Vendée cyclisme)
- Des ateliers de relaxation
- Création d'un jardin japonais

Le parcours alimentation : transmettre les bonnes habitudes alimentaires

Activités proposées :

- Des ateliers de cuisine, d'art de la table
- Des sorties au marché, chez un boulanger, musée du chocolat, visite du Centre municipal de restauration.
- Fabrication de beurre avec une baratte et pain, jus de fruit maison...

Le parcours Nature : sensibiliser à la nature

Activités proposées :

- Le jardin musical (éveil musical autour de la nature avec le conservatoire)
- Intervention de professionnels autour du tri sélectif, des insectes, etc.
- Création de mangeoire

- Visite et ateliers aux serres municipales, création de potagers (avec les jardins familiaux de la Vigne-aux-roses)

Le parcours Ma ville : connaître sa ville et être citoyen dans sa ville

Activités proposées :

- Visite du pentagone et création de plans, de puzzle
- Visite du haras
- Les animaux de la place Napoléon et création de jeux

Aide aux devoirs

Le dispositif d'aide aux devoirs a été créé par la Ville avec pour objectif de soutenir les parents en permettant à leurs enfants de faire leurs devoirs et d'apprendre leurs leçons avant de rentrer chez eux. Cette activité se veut complémentaire à l'accompagnement à la scolarité, assuré par des bénévoles dans certains quartiers de la Ville. Elle diffère également de l'accueil périscolaire qui est un temps de détente et de loisirs, encadré par des animateurs. Facultative et gratuite depuis l'année scolaire 2019-2020 (inscription à l'initiative des parents), l'aide aux devoirs est proposée aux enfants scolarisés en CM1 et CM2, voire CE2 pour certaines écoles, un soir par semaine (mardi ou jeudi).

L'aide aux devoirs repose sur le volontariat des directeurs-directrices des écoles, l'encadrement étant assuré par des enseignants.

Pour l'année 2020-2021 le recensement des écoles candidates est en cours.

DES ÉQUIPEMENTS RÉNOVÉS POUR LE BIEN ETRE DE TOUS

Rappel des travaux 2020 dans les écoles

Cette année, la Ville de La Roche-sur-Yon consacre 430 000 euros TTC hors important projet structurant : nouveau groupe scolaire Jean Roy-André Malraux.

Des travaux de réseaux ont été effectués à l'élémentaire de l'Angelmière, ainsi que des travaux de relocalisation des espaces d'accueil de loisirs (mise en place de cloisons fixes et réfection du sol dans la partie administrative du centre).

Egalement au programme :

La finalisation des sanitaires à la maternelle Rivoli
Le changement visiophonie à la maternelle Jean Moulin,

Des travaux de reprise des enrobés de cours, à la maternelle Flora Tristan (petite cour), la maternelle Pagnol (petite cour devant l'école) et à l'accueil maternelle de l'Angelmière.

Renouvellement des sols souples des cours maternelles Léonce Gluard, Montessori et Angelmière.

Jean-Roy et André- Malraux : un seul site pour deux écoles

Meilleures conditions d'accueil pour les élèves, création d'un pôle sportif près du complexe Arago et offre universitaire confortée, tels sont les objectifs du rapprochement des deux écoles André Malraux et Jean Roy de La Roche-sur-Yon.

Propriété du Conseil Départemental, les locaux de la salle de la Poudrière étaient utilisés par l'école Jean Roy notamment pour l'accueil matin et soir. Ils ont été cédés à l'Institut Catholique d'Etudes Supérieures (ICES) pour lui permettre de développer son offre de formations universitaires et ainsi accueillir 2 000 étudiants à horizon 2025. Avec la construction de la salle

d'arts martiaux près du Centre Sports et Loisirs, impasse Guillerot, la salle du Judo Club Yonnais permet d'accueillir l'école André Malraux et de créer un seul groupe scolaire avec l'école Jean Roy.

La concertation qui a réuni les enseignants, parents d'élèves, services municipaux et élus a permis d'aboutir à un projet de restructuration et d'extension du groupe scolaire Jean Roy et André Malraux répondant aux besoins exprimés par tous.

Le chantier a été mené entre fin 2018 et juillet 2020 suite à une interruption liée à la crise sanitaire. Durant les deux années scolaires, les élèves de Jean-Roy ont été accueillis à l'IUFM.

L'équipement a été réceptionné en juillet 2020 et sera inauguré le 14 septembre 2020.

Coût de l'opération : 4,6 millions d'euros TTC.

UN ACCOMPAGNEMENT TOUT AU LONG DE L'ANNÉE

Poursuite du repas alternatif et repas pour la planète pour tous

À la rentrée scolaire prochaine, le choix d'un repas "alternatif" en remplacement du menu traditionnel sera de nouveau proposé aux familles. Il s'agit d'un menu complet sans viande sain et équilibré pour les enfants. L'objectif est de diversifier l'apport protidique (plats à base d'œuf, de fromage ou d'association de céréales et de légumineuses...) en respectant le besoin nutritionnel des enfants (suite aux recommandations ministérielles du groupe d'études des marchés de restauration collective et de nutrition).

Il s'agit de permettre un meilleur équilibre alimentaire et d'apporter une réponse adaptée aux contraintes et aux changements alimentaires.

Les personnels de la mairie (restauration et animation) sont formés à accompagner la découverte de nouvelles saveurs et ainsi éveiller la curiosité gustative.

Le repas végétarien dit "Repas pour la planète", sera lui aussi maintenu, une fois par semaine, pour l'ensemble des convives.

L'intégration accrue des produits locaux et de qualité reste un enjeu majeur pour atteindre l'objectif fixé par la loi Egalim en 2022 soit 50% de produits de haute qualité dont 20 % de produits bio.

Les animations dans les restaurants scolaires

La semaine du goût

Chaque année Le Centre Municipal de Restauration propose aux enfants de nouvelles recettes. Cette année une découverte des légumineuses et légumes anciens sera proposée aux enfants durant cette semaine spéciale qui aura lieu du **12 au 18 octobre 2020**.

C'est l'événement référent de la transmission et de l'éducation au goût pour le plus grand nombre. Elle favorise les rencontres entre professionnels de la terre à l'assiette avec le grand public et les publics cibles (de la maternelle à l'enseignement supérieur). Partout en France elle promeut la culture des patrimoines culinaires et le bien manger.

Pour cette édition nous souhaitons mettre en avant les produits locaux : "**A la cantine, manger local c'est pas banal!!!**"

Cette semaine pourrait être l'occasion de :

- faire découvrir aux petits et grands ainsi qu'à leur famille la diversité des produits achetés sur le territoire vendéen et cuisinés par le CMR.
- d'aller à la rencontre des producteurs locaux
- de mettre en avant notre travail collectif pour valoriser ce patrimoine culinaire.
- informer sur les différents labels qualité qui permettent de développer nos approvisionnements de proximité

La semaine de l'Europe ainsi que la mise en place d'activités sportives sur le temps de pause méridien, en partenariat avec l'USEP.

Les classes de découvertes

La Ville apporte son soutien aux écoles publiques et privées désireuses d'organiser des classes de découvertes par une participation financière mais aussi par une aide à leur organisation.

Récapitulatif des classes de découvertes Années scolaires 2019/2020 et perspectives 2020/2021

Type de séjour	Année 2019-2020		Année 2020-2021	
	Nb de classes prévues	Nb d'élèves	Nb de classes prévues	Nb d'élèves
Neige	8	187	3.5	90
Mer (5 jours)				
Voile/char à voile (5 jours)				
Préhistoire (5 jours)				
Volcanisme (5 jours)	1*	25*	5	114
Artistique (10 jours)				
Artistique (5 jours)				
Patrimoine (5 jours)				
Environnement (5 jours)			2	59
Ville				
Histoire (5 jours)				
Patrimoine (10 jours)				
TOTAL	9	212	10.5	263

*séjour volcanisme annulé en raison de l'épidémie du Covid 19.